

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Dans Siné-hebdo no 12

Le Medef veut la peau des prud'hommes

- « Au boulot », la chronique de Gérard Filoche dans « Siné-hebdo » -

Date de mise en ligne : lundi 15 décembre 2008

Démocratie & Socialisme

Vous avez remarqué l'arrivée discrète du nouveau spot de pub sur les télévisions de service public ? On y voit une femme progresser en terrain hostile pour oser aller voter aux prud'hommes le 3 décembre prochain, à contre-courant d'une abstention croissante. Drôle de façon d'inciter au vote ! Déjà en 1997, le spot, c'était du genre les demoiselles de Rochefort dansant dans un bureau à l'idée d'aller y voter. En 2002 un triste texte en lettres grises sur fond bleu foncé, affirmait : « Ils sont comme vous mais ils défendent vos droits ». Comment voulez-vous que les 19 millions de salariés se sentent motivés ? Pas d'émissions explicatives, de débats entre les syndicats, de communication sur les programmes...

Qui sait que les chômeurs ont le droit de voter ? Pas eux, le plus souvent, en tout cas. Et les immigrés, dont le droit de vote aux élections locales fait tellement débat ? Là, ils ont le droit de voter pour une élection nationale, pour élire les juges de la République, mais nul ne le leur dit. Qui sait que l'on peut voter dès 16 ans si l'on a un contrat de travail ? Qu'un salarié peut sortir de son travail, aller voter et revenir sans perdre son salaire ? Quand je fais mes permanences à l'Inspection ces jours-là, j'ai des appels du genre : « Allô, Monsieur l'inspecteur, le patron ne veut pas me laisser sortir, il dit que si je quitte mon travail, il me retient mon après-midi. » Tout est fait pour qu'il y ait le minimum de participation. Il y a 35 % de votants : dans ces conditions, c'est magnifique ! Cela fait tout de même 4,5 millions de voix pour les syndicats.

Le Medef, côté liste patronale, fait chaque fois un « bide » : c'est un groupuscule électoral. Ce qui ne l'empêche pas d'utiliser tous les moyens de blocage. Ils envoient en guise de candidats des talibans néo-libéraux qui vont jusqu'à saboter le fonctionnement des tribunaux, imposant par leurs pratiques, anti salariés, des juges départiteurs, professionnels, dans chaque affaire (quand les candidats patronaux ne sont pas, comme Philippe Lecat en Isère, condamnés préalablement pour discrimination syndicale - cf Siné Hebdo n°5).

Pourtant, les prud'hommes sont une belle justice du travail, une spécificité française dont nous devons être fiers. Rachida Dati a supprimé 61 tribunaux prud'homaux sur 267 ! Le Code « recodifié » du travail permet d'en supprimer d'autres plus facilement et de modifier leur fonctionnement par décret. Le gouvernement vise ainsi à renvoyer les affaires aux tribunaux d'instance, déjà embouteillés. Il faut entre 8 et 12 mois pour un jugement, et le double pour un appel... qui confirmera dans 80 % des affaires la sentence rendue. Il n'y a pas assez de greffiers, pas assez de formation ni de crédit d'heures pour les conseillers afin de rédiger leurs délibérés. En un mot, droite et patronat exploitent leur recette favorite : assécher le fonctionnement de l'institution pour, demain, prétendre qu'il faut la supprimer parce qu'elle fonctionne mal.

Laurence Parisot rajoute que la justice prud'homale « insécurise » les employeurs !

Autant de raisons de courir voter pour les syndicats de salariés combatifs le 3 décembre prochain.

Gérard Filoche